

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20 du 25 mars 2016

**L**e conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour les votes des budgets primitifs 2016 en présence du trésorier principal.

B. CORNEC excusé a donné pouvoir à G. JEZEQUEL.

### I BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2016

En préambule, le maire rappelle que le budget 2016 est modeste dans les prévisions d'investissements, dans l'attente des travaux de garderie bibliothèque qui auront lieu en 2017. En fonctionnement, outre les baisses de dotations de l'État à prévoir, une maîtrise des dépenses est visée. Une disposition transitoire de récupération de TVA sur les entretiens de voirie est mise en place par le gouvernement, le budget intègre l'opportunité de faire certains travaux en 2016. La fiscalité communale n'augmentera pas en 2016. L'État a décidé d'augmenter les bases locatives de 1 %.

#### Section Fonctionnement

##### Dépenses proposées de 895 419,72 €

| Comprenant les dépenses suivantes |              | (en % du total) |
|-----------------------------------|--------------|-----------------|
| 011 Charges Générales             | 261 688,00 € | soit 29,22 %    |
| 012 Personnel                     | 418 300,00 € | soit 46,72 %    |
| 65 Gestion courante               | 145 237,72 € | soit 16,22 %    |
| 66 Intérêt de la dette            | 40 400,00 €  | soit 4,51 %     |
| Autres dépenses                   | 29 794,00 €  | soit 3,33 %     |

##### Recettes proposées de 1 114 024,81 €

| Comprenant les recettes suivantes |              |              |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| 70 Produits de services           | 68 870,00 €  | soit 6,18 %  |
| 73 Impôts et taxes                | 629 500,00 € | soit 56,51 % |
| 74 Dotations de l'État            | 319 310,00 € | soit 28,66 % |
| Excédent reporté                  | 63 354,81 €  | soit 5,69 %  |
| Autres recettes                   | 32 990,00 €  | soit 2,96 %  |

La section fonctionnement dégagerait 218 605,09 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 194 500 €, donnant ainsi un autofinancement de 24 105,09 €.

#### Section Investissement

Les investissements prévus sont modestes.

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste serait déficitaire de 17 160 € dont 10 000 € au terrain de foot)

Programme École : 7 839 € de dépenses, notamment pour

l'achat d'ordinateur et vidéoprojecteur et des travaux d'isolation.

Programme Bibliothèque-Garderie: les travaux ne devraient commencer qu'en fin d'année, les principales dépenses seront les honoraires d'architectes et études préalables à hauteur de 42 921 €.

Programme Voirie-Réseaux-Divers : Le poste après recettes de subventions serait déficitaire de 175 998 € dont 140 000 € en voirie. La réfection de la voie de Stang Meyet est prioritaire. René RAUD explique qu'un report pourrait entraîner une dégradation plus importante qui aurait comme conséquence d'augmenter le coût futur des travaux. Le conseil se réserve le choix d'investissement sur la voirie selon les résultats d'appel d'offres obtenus. Sur ce budget, 31 000 € sont des dépenses pour l'éclairage public, notamment pour la modernisation des lanternes basse consommation.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 319 607,26 € (230 000 € d'affectation de résultat 2015, 15 000 € de taxe d'aménagement, 27 900 € de remboursement de TVA, des remboursements divers) aux 581 614,37 € de dépenses prévues et de déficit d'investissement 2015, la section investissement est prévue déficitaire de 262 007,11 €. Un prêt devrait être nécessaire pour pallier ce déficit si l'ensemble des investissements prévus est réalisé. Voté à l'unanimité.

### II BUDGET EAU 2016

**En fonctionnement** : La section est excédentaire de 2 970,72 €. A noter la disparition de la pollution de la source.

**En investissement** : La section est prévue excédentaire de 20 315,43€. Le renforcement du réseau sur la route de Daoulas en prévision de lotissement futur à Kersimon, a été provisionné (60 000 €).

Ce budget est voté à l'unanimité.

### III EN BREF

- CAE : 1 emploi va être renouvelé et un autre créé pour pallier des arrêts maladie, sans alourdir la masse salariale de la commune.

- Station d'épuration : l'extension de la station portée par la communauté de communes est terminée.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 14 mars est née **Justine QUÉMÉRÉ**, domiciliée 8 Ty Rhu.

### Décès

**Sylvain GUILLERM**, décédé le 27 février.

**Yvette INIZAN épouse ARRIGNON**, décédée le 11 mars.

**Marie Françoise MORVAN épouse FLOCH**, décédée le 23 mars.

Décès de notre doyenne, **Jeanne GUÉGAN née KERNÉIS**, le 30 mars à l'âge de 94 ans.

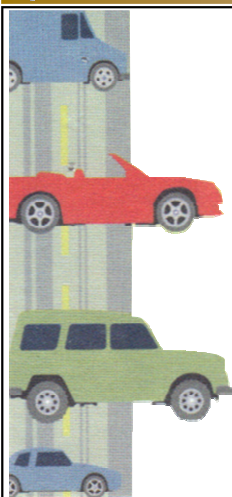


Née en août 1922, elle est arrivée en 1940 à Saint-Urbain pour travailler chez la famille De Boisanger.

Elle a eu 4 enfants, 7 petits enfants, 10 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.



## ARTISANS ET COMMERÇANTS



### MG mécanique.

Une erreur a été commise dans notre dernier bulletin, Jean-Noël Marec-Gaubert n'a pas le statut d'**auto-entrepreneur mais d'artisan**.

Le garage est ouvert du lundi après midi au samedi matin, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00.

Contact : tél. 06 60 63 29 83.

Le garage fait partie de EURO REPAR, réseau animé par des équipes de professionnels expérimentés qui savent entretenir, mais aussi réparer votre véhicule, quelle que soit sa marque, dans le respect des préconisations constructeurs.



## DIVAGATION DES ANIMAUX

Ces derniers temps, on voit trop d'animaux divaguer sur nos routes avec un risque important d'accident ou chez des particuliers qui viennent se plaindre en mairie. Parfois le service postal nous alerte sur les difficultés de distribution du courrier sur certains secteurs communaux.

Le maire est habilité à mettre fin à l'errance ou la divagation des animaux (article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)).

Compte tenu de l'augmentation des cas de divagations d'animaux, il est fait régulièrement appel à la société de capture « Chenil Service ». Les animaux sont capturés et les frais de capture et de gardiennage sont à la charge du propriétaire.

Il est bon de rappeler qu'il est nécessaire d'être vigilant envers nos animaux car, en cas de sinistre pendant leurs divagations, le propriétaire est responsable.



## PETITES ANNONCES

**Emploi** : Véronique ABIVEN, assistante maternelle agréée depuis 2008, titulaire du CAP petite enfance, du BEP accompagnement, soins et services à la personne et du certificat premiers secours, sera disponible en septembre pour accueillir votre enfant.

Maison avec jardin clos, non fumeuse, déclaration URSAFF, pajemploi, CESU acceptés. Contact : 02 98 25 06 54 ou 06 99 35 13 29.

## Communiqués de la Mairie

### LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600  
Fac de droit d'économie et de gestion.  
12 rue de Kergoat à Brest

**Lundi 25 avril**

**Carie dentaire : prévention et traitement**

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRE MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 08h45 -12h00  
Samedi : 08h45 -12h00

### CALENDRIER DE COLLECTE

| <u>Déchets ménagers</u> | <u>Recyclables</u> |
|-------------------------|--------------------|
| Mercredi 20 avril       | Mercredi 27 avril  |
| Mercredi 04 mai         | Mercredi 11 mai    |
| Mercredi 18 mai         | Mercredi 25 mai    |

*Le prochain bulletin paraîtra vers la mi-mai. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 29 avril dernier délai.  
Merci.*



## APPELS MALVEILLANTS - SPAM

Des démarches téléphoniques sont actuellement entreprises par des entreprises d'isolation qui proposent un bilan thermique gratuit de l'habitation. La façon de présenter l'offre peut laisser croire qu'il y a un accord avec la mairie, ce qui n'est pas le cas.

D'autres entreprises font aussi des démarches pour vendre des capteurs photovoltaïques (pour revendre l'électricité produite à EDF) ou pour proposer des pompes à chaleur.

La commune ne s'est jamais engagée dans ce genre de démarche envers aucune organisation ni aucune entreprise privée.

L'Agence de maîtrise de l'énergie du pays de Brest, Éner'gence (association loi 1901), créée à l'initiative de la Communauté urbaine de Brest en 1998, a passé une convention avec la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas. Dans ce cadre, elle peut aider et accompagner les particuliers dans leurs démarches relatives aux énergies : économies, conseils, aides financières, études de devis... Elle ne vend pas de matériel et n'est liée à aucun fournisseur.

Pour contacter l'agence : <http://www.energence.net> ou 02 98 33 80 97.

Depuis quelques temps sévissent des appels téléphoniques abusifs (spams) du type : « le colis que vous attendez est arrivé. Appelez le numéro 089.... ». Or le numéro de téléphone qui commence par 089 est un numéro fortement surtaxé qui n'a rien à voir avec un éventuel colis que vous auriez pu commander. Il ne faut jamais appeler ce numéro sous peine de voir votre facture téléphonique augmenter fortement. D'autres messages laissent miroiter que vous avez gagné un bon d'achat ou un cadeau. Pour cela il vous est demandé d'appeler un numéro d'apparence normale commençant en 01, 02, 03 ou 04. Ce numéro redirige ensuite à votre insu vers un numéro en 089... qui est surtaxé.

Vous avez plusieurs possibilités pour signaler ces escroqueries :

sur Internet : <http://www.33700.fr>

par sms (gratuit) au 33700 avec le texte « spam vocal 02... »

en appelant le 0811 02 02 17 (coût d'un appel local).

Vous pouvez aussi recevoir des spams par sms. Dans ce cas il suffit de transférer le spam au 33700 pour le signaler. Ces signalements sont transmis tous les jours aux opérateurs de télécommunications qui peuvent alors bloquer ces numéros frauduleux.



## PORTES OUVERTES

Le groupe scolaire « **LES 2 RIVES** » organise au Lycée Saint-Joseph de Landerneau, une « matinée portes ouvertes », le samedi 28 mai de 09h00 à 13h00.

Tél : 02 98 85 12 55 -

courriel : [groupe scolaire@les-2-rives.fr](mailto:groupe scolaire@les-2-rives.fr)



La Maison Familiale de Saint-Renan, 4 route du Mengleuz, organise le samedi 30 avril, de 09h00 à 17h00, une journée portes ouvertes, afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % à la Maison familiale (en demi-pension ou internat) :

- 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'orientation avec des stages multi-professionnels.
- CAP(A) « Services aux personnes et vente en espace rural » 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil.
- Bac Pro « Services aux personnes et territoires » 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires.
- Préparation aux concours paramédicaux et sociaux : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, assistant de service social et AMP.

Renseignements et informations au : 02 98 84 21 58 - ou courriel : [mfr.st-renan@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-renan@mfr.asso.fr) – sur notre site : [www.mfr-strenan.com](http://www.mfr-strenan.com)

## Carte d'identité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

En savoir plus : <http://www.interieur.gouv.fr/>

## Sites internet

Sur [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com), vous pouvez retrouver votre bulletin en version .pdf et en couleur.

Sur le site, régulièrement mis à jour, vous trouverez par exemple, le calendrier des manifestations à venir, des informations pratiques sur les locations de salle, les horaires du cabinet médical, les coordonnées et portraits des associations communales.

Sur [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) vous pouvez retrouver les informations relatives à la communauté de communes (déchèteries, piscine, assainissement, habitat, urbanisme...). La rubrique « cartographies » vous donne accès à diverses informations (cadastre, documents d'urbanisme, équipements publics, photos aériennes...) interrogeables par un simple clic.

## Arrêté sur le bruit

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

**De 8h30 à 19h00 tous les jours ouvrables.**

**De 9h00 à 19h00 le samedi.**

**De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.**

Tout contrevenant peut être verbalisé.

## LES MENUS À L'ÉCOLE

| MENUS                    | LUNDI   | MARDI  | JEUDI  | VENDREDI   |
|--------------------------|---|--|--|--|
| <b>Du 18 au 22 avril</b> | Salade de tomates<br>Steack haché<br>Pommes de terre sautées<br>Fromage blanc bio | Terrine de campagne<br>Aiguillettes de poulet<br>Légumes façon couscous<br>Saint Paulin<br>Fruit | Salade niçoise<br>Cordon bleu<br>Petits pois<br>Tomme noire<br>Fruit                 | Salade d'endives mozzarella<br>Dos de lieu noir<br>Farfalles<br>Glace                          |
| <b>Du 25 au 29 avril</b> | Salade piémontaise<br>Omelette<br>Ratatouille<br>Kiri<br>Fruit                    | Salade verte mozzarella<br>Chili con carne<br>Riz bio<br>Compote<br>Biscuit                      | Carottes bio râpées<br>Poisson meunière sauce aurore<br>Frites<br>Mousse au chocolat | Salade de pépinettes surimi<br>Steack de porc<br>Haricots verts<br>Fromage<br>Salade de fruits |

## INFOS DIVERSES

### Inscriptions École Communale

Inscriptions pour septembre 2016 (document à utiliser seulement si votre enfant n'est pas encore scolarisé).

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2016 (pour mémoire, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre), je vous demanderais de bien vouloir me communiquer, dès à présent, l'identité de votre (vos) enfant (s) :

Nom : Prénom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Pour les enfants nés en 2014, il faudra attendre fin juin 2016 pour connaître les disponibilités d'accueil de notre établissement.

Seront pris en priorité les enfants nés en début d'année civile selon les places disponibles en PS1.

Pour les enfants nés en 2013, il faut suivre, dès à présent la démarche suivante, si ce n'est pas encore fait :

Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous me remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En vous remerciant de votre collaboration.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à se renseigner :  
 par téléphone au 02 98 25 02 89,  
 par courriel à [ec.0290919S@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290919S@ac-rennes.fr).

Il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le mardi (jour de décharge administrative) ou à partir de 16h00 ou 15h00 le vendredi.

Le directeur, Daniel Gourmelon.

### Soirée cabaret des CM1 - CM2

Plus de 250 personnes ont applaudi les 46 élèves de CM1 et de CM2 qui se produisaient sur la scène de la salle Ty Kreis-Ker le 11 mars dernier. 10 pièces ont été jouées par les acteurs en herbe, qui faisaient, pour beaucoup, leurs premiers pas sur la nouvelle scène de Ty Kreis-Ker. Un grand merci à la municipalité, car maintenant, l'espace de jeu est bien plus fonctionnel et l'éclairage digne des meilleures salles du secteur. Nul doute que ce nouvel outil très performant suscitera des vocations !

Depuis janvier, les élèves ont suivi les cours de Frédéric Baron de la Fonderie Théâtrale, afin de présenter au public un spectacle construit et bien préparé.



Un grand merci également à Jean-Luc, qui est à nos côtés depuis le début et qui grâce à sa compétence, parvient, malgré un très nombreux public, à rendre compréhensibles de tous les répliques des comédiens. Les bénéfices recueillis serviront à financer en partie le voyage en Angleterre, du 13 au 17 juin prochain.

## RPAM

A partir du lundi 02 mai 2016, les horaires des permanences du Relais parents assistants maternels du pays de Daoulas changent pour offrir plus de souplesse au public .

Le service sera ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 avec des permanences téléphoniques le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.

Des rendez-vous pourront être pris selon les disponibilités.

Possibilité de prendre rendez-vous dans les 9 mairies du pays de Daoulas pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.

Les familles peuvent contacter le RPAM :  
 au 02 98 25 87 26 ou [rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com)

## LIVRE ÉCHANGE

Depuis le mois de janvier, les adhérents de la bibliothèque sont invités à « un comité de lecture » qui a lieu tous les deux mois.

C'est l'occasion de venir à la bibliothèque partager ses livres, découvrir les nouveaux romans, bandes dessinées, littérature enfantine... et rencontrer d'autres lecteurs aussi passionnés.

Le prochain comité de lecture aura lieu le vendredi 27 mai à 20 h 30 à la bibliothèque. Dans une ambiance conviviale, nous accueillerons tous les lecteurs désireux de vibrer aux récits d'histoires et d'émotions. Nous vous attendons donc très nombreux !!!

Pour rappel les horaires de la bibliothèque :

le mardi de 16h30 à 18h00,

le jeudi de 20h00 à 21h00,

le samedi de 10h30 à 12h00.



Prochainement, nous vous ferons découvrir nos récents achats en livres, en CD et DVD. A suivre...

## ES MIGNONNE

L'Entente sportive de la Mignonne organise son traditionnel repas « Couscous », le samedi 30 avril à partir de 19h00, salle Kerlévénez d'Irvillac.

Adulte 11 €, jambon frites 6 €, part à emporter 8 €.

Gratuit pour les jeunes joueurs de l'école de football jusqu'aux U13 accompagnés par un adulte.

Réservations :

Monique Jézéquel au 06 98 48 49 39

ou Olivier Moal 06 60 70 46 47

Samedi 30 Avril 2016  
**COUSCOUS**



Formule Adulte 11 €

Formule Enfant 6 €

Formule à emporter 8 €

Gratuit pour les jeunes joueurs de l'école de football jusqu'aux U13 accompagnés par un adulte

**IRVILLAC**

à partir de 19 H à la salle Kerlévénez

Renseignements

M. Jézéquel 06 98 48 49 39 ou O. Moal 06 60 70 46 47

Organisé par l'E.S. Mignonne

## AMIS DE TREVARN

Comme chaque année, les Amis de Trévarn et du Patrimoine ont proposé aux marcheurs d'arpenter les chemins de randonnée de la commune à la découverte des pierres. Partis de Ty Kreis-Ker en direction de Créac'h Balbé, puis Camblan, les marcheurs sont remontés par le Moulin neuf, la Croix rouge avant de rejoindre le bourg par Kersulec et Kergoat.

Un goûter, au profit des actions menées par l'association, a été ensuite servi aux participants.

À noter sur l'agenda de l'association, deux concerts gratuits à la chapelle de Trévarn.



Le premier par OPUS 29 aura lieu le 8 mai à 16h30 et celui de la Chorale de l'amitié le 5 juin à 15h30. 2 rendez-vous qui permettront aux Saint-Urbainais de redécouvrir ou découvrir ce joli lieu et l'acoustique de la chapelle.

## Divers autres

**LA REDADEG** : courez le 5 mai pour le plaisir et pour soutenir la langue bretonne.

La Redadeg est une course de relais lancée en 2008. Festive et populaire, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires. Les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué pour financer des projets favorisant la pratique du breton dans la vie sociale et familiale.

La course parcourt les cinq départements bretons sur 1700 km en traversant plus de 300 communes. Cette année, pour sa 5<sup>e</sup> édition la Redadeg partira de Saint-Herblain près de Nantes le 29 avril pour arriver à Locoal-Mendon le 7 mai. Une course sans interruption qui passe à Saint-Urbain au lieu dit « four à chaux » sur la route de Tréflévénez, le 5 mai à 09h00. Le témoin, symbole de la langue bretonne passe de main en main. Le porteur du témoin ouvre la voie aux autres coureurs. A chaque km, on change de porteur de témoin.



## ANIMATION ECOLE

Son but est d'organiser des manifestations et des actions afin de récolter des fonds pour financer les différents projets de l'école : sorties au cinéma, au théâtre, aux expositions, voyage de fin d'année.

**La Kermesse de l'école aura lieu le 19 juin**

Vente de pâtisseries, stands divers, loterie, buvette et bien sûr le spectacle des enfants de l'école.

## VACANCES SECOURS POPULAIRE

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



## COMITÉ ANIMATION

Le carnaval de la lune étoilée a été une réussite. Cette fête intercommunale a pour but de générer de l'émulation entre les habitants de la communauté.



Nous remercions chaleureusement les membres du Comité d'animation présidé par Patrice MEUDEC pour la bonne humeur mise à l'élaboration de ce char... des heures de travail, d'ingéniosité, de réflexion... et la qualité des costumes confectionnés par leur équipe féminine. Chapeau à eux et merci pour cette digne représentation de la commune à travers ce train argenté, plus vrai que nature.

Quelques mots de Patrice MEUDEC pour clore cette édition 2016 :

« Nous avons réussi à fédérer une équipe nombreuse, soudée, motivée, avec pour seul objectif de représenter notre commune, de montrer que notre village est vivant et s'investit pleinement dans la vie culturelle de notre Communauté de communes. Les rapports avec les responsables de ce carnaval ont été très cordiaux et le sérieux de notre équipe est reconnu et apprécié.

Je suis heureux de voir que tant de gens, d'âges et d'origines socioprofessionnelles différents, parviennent à faire en sorte que notre commune ne soit pas une simple cité dortoir de périphérie de grande ville, mais plutôt un lieu où il fait bon vivre ensemble, dans un esprit d'entraide et d'amitié.

L'implication financière de la municipalité a été essentielle, nous comprenons parfaitement les restrictions budgétaires de cette année, et la diminution de la subvention exceptionnelle versée par la commune pour la réalisation de ce char.

La mairie et le Comité d'animation de Saint-Urbain sont des partenaires, j'apprécie l'implication des élus et personnels des services techniques pour continuer à travailler ensemble, et proposer aux habitants des animations qui permettent des sourires, des rencontres, des amitiés. »

